

Bonne-Sainte-Anne, a donné un fort joli concert en présence d'une foule de plusieurs milliers de promeneurs. Les jeunes musiciens, dirigés par un religieux mariste, ont été l'objet des ovations de la multitude.

— Mardi matin, Sa Grandeur a fait la bénédiction solennelle de l'église nouvellement construite à Sainte-Julie de Somerset. Cette église, elle aussi, nous dit-on, est très belle.

— On annonce que M. Philippe Casgrain, ancien officier de l'armée anglaise, et neveu de notre érudit collaborateur M. l'abbé R. Casgrain, a été ordonné prêtre dimanche dernier à Hereford, Angleterre.

— M. l'abbé D'Amours, de l'*Action sociale*, est parti il y a huit jours pour l'Europe, en voyage de santé.

— M. l'abbé E.-E. Brunet, ancien chapelain du couvent de Bellevue, et que la maladie a retenu en Europe tout l'hiver, est revenu à Québec, dimanche dernier, dans un bon état de santé. En même temps, est aussi revenu M. l'abbé I. Caron, du ministère de la Colonisation de Québec, qui vient de passer quelques mois en Belgique, dans l'intérêt de l'œuvre de la colonisation.



Vers la canonisation de Jeanne d'Arc



Voici, en grande partie, la lettre par laquelle Mgr Touchet annonce l'ouverture du procès des miracles, en vue de la canonisation de Jeanne d'Arc :

Très chers Frères,

Je viens à vous, aujourd'hui, messager d'une bonne nouvelle. Nous allons commencer, au cours de ce mois, suivant les lettres que je reçois de Rome, un procès des miracles, préparatoire à la canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Les faits extraordinaires que nous devons examiner apparaîtront-ils au suprême Pontife comme marqués du sceau du surnaturel ? L'avenir seul le dira.

Notre devoir est de recueillir et de mettre en lumière les témoignages.

Celui de la Sacrée Congrégation des Rites sera de les étudier et de les discuter.

Le droit, majestueux et sacré, du Pape, sera de les juger.